
**Association des ingénieurs et des
géoscientifiques du Nouveau-Brunswick**

**États financiers
30 septembre 2018**

Association des ingénieurs et des géoscientifiques du Nouveau-Brunswick

Table des matières
30 septembre 2018

	Page
Rapport des vérificateurs indépendants	
États financiers	
État de la situation financière	1
État de l'évolution de l'actif net	2
État des résultats	3
État des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers	5-10
Annexes aux états financiers	11-12

Rapport des vérificateurs indépendants

Destinataires : Membres de l'Association des ingénieurs et des géoscientifiques du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints de l'Association des ingénieurs et des géoscientifiques du Nouveau-Brunswick, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 septembre 2018, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres données explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables canadiens généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des vérificateurs

Notre responsabilité consiste à donner un avis sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification, laquelle a été exécutée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes nous imposent de respecter des règles déontologiques et de planifier et d'exécuter la vérification de façon à avoir la certitude raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'inexactitude importante.

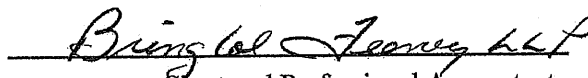
Une vérification (audit) implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement et, notamment, de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'Association des ingénieurs et des géoscientifiques du Nouveau-Brunswick portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non en vue d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association des ingénieurs et des géoscientifiques du Nouveau-Brunswick. Une vérification comprend également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion de vérification.

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Association des ingénieurs et des géoscientifiques du Nouveau-Brunswick au 30 septembre 2018 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, le tout conformément aux principes comptables canadiens généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif.

Fredericton, au Nouveau-Brunswick
Le 15 novembre 2018


Chartered Professional Accountants

Association des ingénieurs et des géoscientifiques du Nouveau-Brunswick

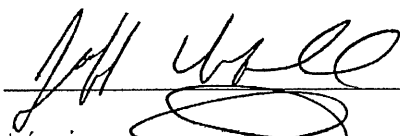
État de la situation financière
au 30 septembre 2018

	2018	2017
ACTIFS		
Courants		
Encaisse (note 3)	164 067 \$	146 122 \$
Placements à court terme (note 4)	967 501	844 883
Intérêts courus à recevoir	627	627
Dépenses payées d'avance	53 029	53 299
TVH à recevoir	8 119	4 679
	<u>1 193 343</u>	<u>1 049 610</u>
Immobilisations (note 5)	<u>979 815</u>	<u>1 029 146</u>
	<u><u>2 173 158 \$</u></u>	<u><u>2 078 756 \$</u></u>
PASSIFS		
Courants		
Comptes créditeurs et charges à payer	80 142 \$	51 822 \$
Revenu constaté d'avance (note 6)	<u>412 528</u>	<u>403 220</u>
	<u>492 670</u>	<u>455 042</u>
ACTIF NET		
Actifs non affectés	<u>1 680 488</u>	<u>1 623 714</u>
	<u><u>2 173 158 \$</u></u>	<u><u>2 078 756 \$</u></u>

Approuvé

Président

Secrétaire-trésorier




**Association des ingénieurs et des
géoscientifiques du Nouveau-Brunswick**

État de l'évolution de l'actif net
Exercice terminé le 30 septembre 2018

	Total 2018	Total 2017
Actif net à l'ouverture	1 623 714 \$	1 555 173 \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	56 774	68 541
Actif net à la fermeture	<u>1 680 488 \$</u>	<u>1 623 714 \$</u>

Association des ingénieurs et des géoscientifiques du Nouveau-Brunswick

État des résultats
Exercice terminé le 30 septembre 2018

	Réel 2018	Prévu au budget 2018	Réel 2017
Revenus			
Revenus publicitaires	7 553 \$	20 000 \$	15 203 \$
Revenus d'affinité	87 101		
Assemblée annuelle	11 985	12 000	9 595
Frais de demande de certificat d'autorisation	220 759	205 920	211 492
Frais d'examen	41 519	40 000	36 822
Titulaires de permis	313 615	286 286	292 770
Cotisations des membres	992 078	1 004 790	971 415
Frais d'inscription	114 350	95 000	110 096
Divers	35 015	50 000	54 246
	<u>1 823 975</u>	<u>1 713 996</u>	<u>1 701 639</u>
Dépenses			
Fonctionnement (annexe 1)	1 052 221	1 024 797	1 032 152
Services aux membres (annexe 2)	353 833	377 500	389 537
Communication (annexe 3)	266 129	274 000	173 256
Autres (annexe 4)	140 866	132 206	116 463
	<u>1 813 049</u>	<u>1 808 503</u>	<u>1 711 408</u>
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses découlant des activités	<u>10 926</u>	<u>(94 507)</u>	<u>(9 769)</u>
Autres revenus (dépenses)			
Revenus de placement	32 185	50 000	27 302
Plus-values (pertes) latentes sur les placements	18 734	-	61 514
Perte réalisé sur la vente des placements	2 099	-	(5 012)
Frais de gestion des placements	(7 170)	(4 000)	(5 494)
	<u>45 848</u>	<u>46 000</u>	<u>78 310</u>
Excédent (insuffisance) des revenus par dépenses	<u><u>56 774 \$</u></u>	<u><u>(48 507)\$</u></u>	<u><u>68 541 \$</u></u>

Association des ingénieurs et des géoscientifiques du Nouveau-Brunswick

État des flux de trésorerie
Exercice terminé le 30 septembre 2018

	2018	2017
Activités de fonctionnement		
Provenant des membres	1 833 283 \$	1 728 827 \$
Provenant des placements	21 055	22 125
Palements aux fournisseurs et employés	(1 733 420)	(1 616 822)
	<u>120 918</u>	<u>134 130</u>
Activités de placement		
Achats d'immobilisations	(5 148)	
Achat de placements	(204 476)	(474 271)
Produits de la vente de placements	106 651	281 154
	<u>(102 973)</u>	<u>(193 117)</u>
Variation de l'encaisse	17 945	(58 987)
Encaisse à l'ouverture	<u>146 122</u>	<u>205 109</u>
Encaisse à la fermeture	<u><u>164 067 \$</u></u>	<u><u>146 122 \$</u></u>

Association des ingénieurs et des géoscientifiques du Nouveau-Brunswick

Notes afférentes aux états financiers

30 septembre 2018

1. Nature des activités

L'Association des ingénieurs et des géoscientifiques du Nouveau-Brunswick, un organisme sans but lucratif, est constituée en corporation sans capital social en vertu de la *Loi sur les compagnies* du Nouveau-Brunswick. Elle est exonérée d'impôts conformément à l'alinéa 149(1)(l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Ses principaux objectifs sont les suivants :

a) Réglementer l'exercice des professions d'ingénieur et de géoscientifique et les régir conformément à la *Loi sur les professions d'ingénieur et de géoscientifique*.

b) Établir et maintenir des normes de connaissance et de compétence pour ses membres.

c) Établir et maintenir des normes déontologiques chez ses membres;

en vue de servir et de protéger l'intérêt du public.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables canadiens généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif.

Voici les détails des principales conventions comptables :

a) Comptabilisation des revenus

Les cotisations des membres, les droits des titulaires de permis, les frais de demande de certificat d'autorisation et les droits d'inscription sont payés chaque année et sont constatés au cours de l'exercice pendant lesquels ils sont gagnés. Les droits reçus pour une période à venir sont reportés et constatés dans la période suivante.

Les revenus de placement sont constatés à titre de revenu selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les revenus publicitaires, ceux provenant de l'assemblée annuelle et les autres revenus sont constatés au moment où les services sont rendus.

b) Placements

Les placements sont comptabilisés à leur juste valeur en fonction des cours du marché. Les variations de la juste valeur marchande des placements sont comptabilisées à titre de plus-value ou pertes latentes.

Association des ingénieurs et des géoscientifiques du Nouveau-Brunswick

Notes afférentes aux états financiers
30 septembre 2018

2. Principales conventions comptables (suite)

c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. L'Association calcule l'amortissement selon les méthodes ci-dessous, à des taux visant à en amortir le coût sur leur durée de vie estimative. La moitié de l'amortissement annuel est imputée à l'année d'acquisition. Aucun amortissement n'est comptabilisé durant l'année où un actif est aliéné.

Les méthodes d'amortissement et les taux annuels sont les suivants :

Bâtiments	4 % Solde dégressif
Matériel informatique	50 % Solde dégressif
Site web	50 % Solde dégressif
Équipement de bureau	20 % Solde dégressif
Panneaux solaires	30 Ans Linéaire

d) Utilisation des estimations

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables canadiens généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle établisse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants d'actif et de passif déclarés et la divulgation d'actifs et de passifs éventuels à la date du bilan et des états financiers, de même que les montants des revenus et des dépenses de l'exercice. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

e) Instruments financiers

L'Association comptabilise initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf pour certaines transactions entre sociétés ayant un lien de dépendance. Par la suite, elle les comptabilise au coût amorti, sauf pour les titres cotés sur un marché actif, lesquels sont ultérieurement évalués à leur juste valeur.

Les actifs financiers comptabilisés au coût amorti incluent l'encaisse et les intérêts courus à recevoir. Les passifs financiers comptabilisés au coût amorti incluent les comptes créditeurs et charges à payer.

Les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur incluent les placements à court terme.

Association des ingénieurs et des géoscientifiques du Nouveau-Brunswick

Notes afférentes aux états financiers
30 septembre 2018

3. Encaisse

	2018	2017
Compte général	129 991 \$	133 704 \$
Encaisse détenue dans des placements	33 826	12 168
Petite caisse	250	250
	<u>164 067 \$</u>	<u>146 122 \$</u>

4. Placements à court terme

	2018	2017
Actions ordinaires et privilégiées	605 195 \$	559 522 \$
Obligations de sociétés et d'épargne	239 116	266 910
Fonds monétaires	123 190	18 451
	<u>967 501 \$</u>	<u>844 883 \$</u>

5. Immobilisations

	2018		2017	
	Coût	Cumul des amortissements	Net	Net
Terrains	175 146 \$	\$	175 146 \$	175 146 \$
Bâtiments	1 109 946	404 011	705 935	735 349
Panneaux solaires	49 305	5 754	43 551	45 195
Matériel informatique	300 479	259 158	41 321	56 973
Équipement de bureau	101 210	93 944	7 266	3 291
Site web	104 371	97 775	6 596	13 192
	1 840 457 \$	860 642 \$	979 815 \$	1 029 146 \$

Association des ingénieurs et des géoscientifiques du Nouveau-Brunswick

Notes afférentes aux états financiers
30 septembre 2018

6. Revenu constaté d'avance

	2018	2017
	<u>248 900 \$</u>	<u>245 383 \$</u>
Cotisations des membres	248 900 \$	245 383 \$
Droits des titulaires de permis	79 489	75 146
Frais de demande de certificat d'autorisation	55 568	54 054
Frais d'inscription	<u>28 571</u>	<u>28 637</u>
	<u><u>412 528 \$</u></u>	<u><u>403 220 \$</u></u>

7. Opérations entre apparentés

Créée en 1994, la Fondation de l'AIGNB pour l'éducation est un organisme caritatif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Fondation a pour but de promouvoir la formation d'ingénieurs, d'étudiants en génie, de géoscientifiques et d'étudiants en sciences de la Terre. Son mandat est défini par un règlement de l'Association.

L'Association a recueilli 6 072 \$ (9 300 \$ en 2017) de dons et des revenus de la publicité de ses membres au nom de la Fondation. Les fonds sont ensuite transférés à la Fondation pour son utilisation.

Association des ingénieurs et des géoscientifiques du Nouveau-Brunswick

Notes afférentes aux états financiers
30 septembre 2018

8. Fondation de l'AIGNB pour l'éducation

L'actif, le passif et les résultats des activités de la Fondation n'ont pas été consolidés dans les états financiers de l'Association. L'exercice financier de la Fondation se termine le 31 décembre. Les résumés financiers de cette entité non consolidée s'établissent comme suit :

	Situation financière	
	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Espèces en dépôt	25 656 \$	41 729 \$
Comptes débiteurs	3 882	2 514
Placements à court terme	1 013 836	953 953
Soldes des fonds	<u>1 043 374 \$</u>	<u>998 196 \$</u>
	Résultats des activités	
	Exercice terminé le 31 décembre 2017	Exercice terminé le 31 décembre 2016
Revenus – dons	25 163 \$	34 764 \$
Revenus – placements	76 118	45 838
Dépenses – bourses d'études	101 281	80 602
Dépenses – autres	(50 000)	(50 000)
	(6 103)	(4 004)
	<u>45 178 \$</u>	<u>26 598 \$</u>

Association des ingénieurs et des géoscientifiques du Nouveau-Brunswick

Notes afférentes aux états financiers
Le 30 septembre 2018

9. Engagements

Contrats de location-exploitation

L'Association loue de l'équipement de bureau dont les contrats de location-exploitation viennent à échéance en août 2020 et avril 2022. Les paiements minimums totaux hors taxe devraient être les suivants :

2019	7 091 \$
2020	5 987
2021	2 678
2022	<u>1 339</u>
	<u>17 095 \$</u>

Coordonnateurs de sensibilisation

L'Association a passé des accord avec l'Université du Nouveau-Brunswick pour financer des postes de coordonnateur de sensibilisation à plein temps. Ces accords prendront fin en 2022, sauf s'ils sont révoqués sur préavis écrit de six mois. Les paiements minimums totaux devraient être les suivants :

2019	35 000 \$
2020	35 000
2021	35 000
2022	<u>35 000</u>
	<u>140 000 \$</u>

10. Instruments financiers

Certains instruments financiers comportent les risques suivants pour l'Association :

a) Risque du marché

Il s'agit du risque découlant du changement de valeur d'un instrument financier dans le cadre d'une variation des prix du marché. L'Association y est vulnérable, car elle possède beaucoup de placements dans des titres cotés en bourse.

Association des ingénieurs et des géoscientifiques du Nouveau-Brunswick

Annexes aux états financiers
Exercice terminé le 30 septembre 2018

Fonctionnement

Annexe 1

	Réel 2018	Prévu au budget 2018	Réel 2017
Entretien des bâtiments	32 453 \$	25 000 \$	34 702 \$
Maintenance informatique	10 024	8 940	9 685
Ordinateurs et matériel	22 182	15 000	38 809
Dépréciation	54 479	60 000	77 602
Assurance	10 259	10 000	10 196
Bureau	33 289	30 000	35 664
Frais postaux	34 712	30 000	28 766
Impression – bureau	14 811	16 000	15 827
Honoraires professionnels	10 700	20 000	10 700
Taxe foncière	37 186	37 000	36 988
Salaires et avantages sociaux	728 675	722 857	669 952
Frais de service	38 716	30 000	33 675
Téléphone	24 735	20 000	29 586
	<u>1 052 221 \$</u>	<u>1 024 797 \$</u>	<u>1 032 152 \$</u>

Services aux membres

Annexe 2

	Réel 2018	Prévu au budget 2018	Réel 2017
Assemblée annuelle	44 615 \$	40 000 \$	39 274 \$
Prix et récompenses	4 589	15 000	7 055
Financement des sections	52 500	52 500	52 500
Certificats et sceaux	15 106	19 000	19 588
Réunions de comité	29 874	20 000	27 727
Réunions du conseil d'administration	59 313	50 000	49 423
Diversité et inclusion	18 278	51 000	63 634
Dépenses associées aux examens	31 996	40 000	38 070
Mesures d'intérêt public	31 250	40 000	29 039
Traduction	7 293	10 000	9 846
Déplacements	59 019	40 000	53 381
	<u>353 833 \$</u>	<u>377 500 \$</u>	<u>389 537 \$</u>

Association des ingénieurs et des géoscientifiques du Nouveau-Brunswick

Annexes aux états financiers
Exercice terminé le 30 septembre 2018

Communication

Annexe 3

	Réel 2018	Prévu au budget 2018	Réel 2017
Commissions pour la publicité	975 \$	4 000 \$	3 033 \$
Communications	100 630	140 000	132 956
Coordinateurs de sensibilisation	82 500	60 000	
Financement de la sensibilisation	29 431	30 000	34 246
Impression – communications	12 593	-	3 021
Financement de projet	40 000	40 000	
	<u>266 129 \$</u>	<u>274 000 \$</u>	<u>173 256 \$</u>

Autres

Annexe 4

	Réel 2018	Prévu au budget 2018	Réel 2017
Révision de la loi et des règlements	\$	2 500 \$	\$
Évaluation CCI/CCGP	60 872	61 700	60 661
Application juridique et de la loi	35 407	20 000	16 307
Divers	20 450	20 000	14 250
Assurance responsabilité secondaire	24 137	28 006	25 245
	<u>140 866 \$</u>	<u>132 206 \$</u>	<u>116 463 \$</u>